

## REPÈRES

---

### **ENJEU DE SANTÉ PUBLIQUE**

■ En France, l'épilepsie concerne environ 500 000 personnes, avec un taux d'incidence élevé (environ 30 000 nouveaux cas par an). C'est la maladie neurologique la plus fréquente après la migraine et une des plus coûteuses en cas de pharmaco-dépendance. Quelque 80 000 personnes souffrent d'une épilepsie invalidante.